

# CONVOCAATION EXAMENS

## SESSION 1 - JANVIER 2025

**IMPORTANT** : les étudiants qui bénéficient d'un aménagement pour les examens recevront une convocation individuelle précisant le lieu de leurs examens.

**Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu de convocation individuelle, veuillez contacter d'urgence le service licence : [licence.esthua@univ-angers.fr](mailto:licence.esthua@univ-angers.fr)**

INFO. PRATIQUES : salle ATHLETIS (LES PONTS DE CÉ)

FORMATION	JOUR épreuve	horaires	lieu épreuve	Unité
<b>L1 parcours HOSPITALITÉ + LAS + L2/L3 NE</b>	<b>mercredi 8 janvier 2025</b>	<b>13h30 - 15h00</b>	<b>SALLE ATHLETIS (Les Ponts de cé)</b>	UE 5 : Qualité, normes, sécurité et environnement en hospitalité
	<b>mercredi 8 janvier 2025</b>	<b>16h00 - 17h30</b>	<b>SALLE ATHLETIS (Les Ponts de cé)</b>	UE 4 : Gestion opérationnelle en hospitalité
	<b>jeudi 9 janvier 2025</b>	<b>13h30 - 16h30</b>	<b>SALLE ATHLETIS (Les Ponts de cé)</b>	UE 2 : Acteurs et territoires en hospitalité

### IMPORTANT : consignes à respecter obligatoirement

- présentation en salle d'examen **30 minutes avant le début des épreuves**
- OBLIGATOIRE : accès à la salle d'examen uniquement sur présentation de la **carte d'étudiant** (à défaut, vous devez justifier de votre identité à l'aide d'un document original et officiel comprenant une photo).
- seuls les dictionnaires papier français-étranger et vocabulaire sont autorisés pour les étudiants étrangers, aucun dictionnaire électronique ne pourra être utilisé.
- prévoir une pochette transparente avec tous les éléments nécessaires pour composer (stylo, crayons de papier, etc.) ;

**Toute fraude aux examens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.e coupable.**